



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE L'YONNE

RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

spécial n°08/2012 du 5 mars 2012

Adresse de la préfecture : 1, Place de la Préfecture - CS 80119 - 89020 Auxerre cedex – tél. standard 03.86.72.79.89

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture d'Avallon : 24 rue de Lyon – 89000 Avallon – tél. standard 03.86.34.92.00

Horaires d'ouverture : 9h-12h et 18h30-20h

Adresse de la sous-préfecture de Sens : 2 rue Général Leclerc – 89100 Sens cedex – tél. standard 03.86.64.78.00

Horaires d'ouverture : 9h-11h30 et 18h45-20h30

e-mail : courrier@yonne.gouv.fr

Site internet des services de l'Etat : <http://www.yonne.gouv.fr>

RAA spécial numéro 08/2012 du 5 mars 2012

L'intégralité de ce recueil est consultable à la préfecture (MAP et service courrier), dans les sous-préfectures du département de l'Yonne, aux heures d'ouverture au public et sur le site internet des services de l'Etat.



PREFET DE L'YONNE

Recueil spécial des Actes Administratifs n°08 du 5 mars 2012

---ooOoo---

SOMMAIRE

N° d'arrêté	Date	Objet de l'arrêté	Page
--------------------	-------------	--------------------------	-------------

PREFECTURE DE L'YONNE

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

PREF/MAP/2012/012	05/03/2012	Arrêté portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire	3
PREF/MAP/2012/013	05/03/2012	Arrêté donnant délégation de signature à Monsieur Jérôme CHAPPA, Sous-préfet d'Avallon	8
PREF/MAP/2012/014	05/03/2012	Arrêté modifiant la composition de la commission de surendettement des particuliers de l'Yonne	10

MISSION D'APPUI AU PILOTAGE

ARRETE N°PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012 Portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire

Article 1^{er} : Délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire est donnée aux membres du corps préfectoral et aux fonctionnaires mentionnés dans l'annexe 1 jointe au présent arrêté et dans les limites fixées dans celle-ci.

Article 2 : Sous l'autorité de la directrice du management et des moyens, le chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique est chargé du fonctionnement de la plate forme CHORUS. A ce titre délégation lui est donnée, ainsi qu'à l'ensemble des agents de la plate forme, en fonction de leur habilitation, aux fins d'exécution dans CHORUS des décisions des prescripteurs, pour :

- la saisie, la validation des engagements juridiques, la transmission des bons de commandes aux fournisseurs, les engagements de tiers, les titres de perception ;
- la certification du service fait ;
- la saisie, la validation des demandes de paiement.

La liste nominative des agents qui composent la plate forme figure en annexe 2 du présent arrêté.

Article 3 : Pour ses commandes, chaque service prescripteur est chargé de la saisie dans l'application NEMO des expressions de besoin et de la constatation du service fait. Les documents correspondants sont édités et visés par le responsable du service prescripteur, et archivés au sein du service aux fins de contrôle. Les référents en charge de la gestion de ces missions figurent en annexe 3 du présent arrêté.

Article 4 : L'arrêté PREF/MAP/2012/005 du 10 février 2012 portant délégation de signature en matière de gestion d'ordonnancement secondaire est abrogé.

Jean-Paul BONNETAIN

Annexe 1 à l'arrêté PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (engagement juridique)	Constatation du service fait
17	FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
112	Impulsion et coordination de la politique du territoire	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
119	Concours financiers aux communes et groupement de communes	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
120	Concours financiers aux départements	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.
122	Concours financiers spécifiques et administratifs	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières ou en cas d'empêchement Mme Annie DELPLACE-NAOUR, adjointe au chef du service des aides financières.

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
128	Coordination des moyens de secours	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général	M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Jean-Luc DELVIGNE, Adjoint au chef du service de la sécurité chargé de la section sécurité civile
129	Coordination du travail gouvernemental (Mission Interministérielle de Lutte contre les Drogues et les Toxicomanies – MILDТ)	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrick BOUCHARDON Secrétaire Général	M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME, Adjoint au chef du service de la sécurité intérieur chargé de la sécurité publique
177	Prévention exclusion et insertion des personnes vulnérables – action 15 (Rapatriés d'Origine Nord Africaine – RONA)	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général
207	Sécurité et circulation routière	> 1 000 € Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général < 1 000 € M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME, Adjoint au chef du service de la sécurité intérieur chargé de la sécurité publique	M. Alexandre SANZ, Chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME, Adjoint au chef du service de la sécurité intérieur chargé de la sécurité publique
216	Action sociale	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale
	Contentieux cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général	Mme Christa CABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrice DUPART, adjoint au chef du service du cabinet
	Contentieux service sécurité intérieure	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général	M. Alexandre SANZ chef du service de la sécurité intérieure ou en cas d'empêchement M. Didier JAGOT-LACHAUME Adjoint au chef du service de la sécurité intérieur chargé de la sécurité publique

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
216	Contentieux service des étrangers	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la Citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mlle Anne-Gaëlle BAILLY, chef du service des étrangers et des naturalisations ou en cas d'empêchement Mme Elisabeth DUMONT, adjointe au chef de service des étrangers et des naturalisations
	Contentieux service de la citoyenneté et des usagers de la route	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la Citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route
232	Vie politique, culturelle et associative, élections	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, Chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, Chef du service de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route
Budget et fonctionnement administration territoriale			
307	Résidence Secrétaire Général	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général	M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général
	Résidence Directrice de Cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet
	Cabinet : garage (sauf acquisition de véhicule) – documentation – communication	Mme Isabelle BUREL, Directrice de cabinet et en cas d'empêchement Mme Christa CABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrice DUPART, Adjoint au chef du service du cabinet	Mme Christa CABART chef du service du cabinet ou en cas d'empêchement M. Patrice DUPART, Adjoint au chef du service du cabinet
	Sous préfecture de Sens		
	Résidence	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens
	Services administratifs	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général	M. Raymond YEDDOU, Sous-préfet de Sens ou en cas d'empêchement M. Bertrand DUCROS, Secrétaire Général
	Sous préfecture d'Avallon		
	Résidence	M. Jérôme CHAPPA, Sous-préfet d'Avallon	M. Jérôme CHAPPA, Sous-préfet d'Avallon
Services administratifs	M. Jérôme CHAPPA, Sous-préfet d'Avallon ou en cas d'empêchement M. Benoît BYRSKI, Secrétaire Général	M. Jérôme CHAPPA, Sous-préfet d'Avallon ou en cas d'empêchement M. Benoît BYRSKI, Secrétaire Général	

Programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
Budget et fonctionnement administration territoriale			
Préfecture – services administratifs			
307	Moyens et logistiques	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique.
	Laissez passer consulaires	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mlle Anne-Baïlly, chef du service des étrangers et des naturalisations	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la Citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mlle Anne-Gaëlle BAILLY, chef du service des étrangers et des naturalisations ou en cas d'empêchement Mme Elisabeth DUMONT, adjointe au chef de service des étrangers et des naturalisations
	Cartes de conducteur de taxi (voitures et 2 ou 3 roues)	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la Citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement Mme Isabelle COTTENOT, chef de l'unité titres et circulation.	M. Fabrice MARQUAND, Directeur de la Citoyenneté et des titres ou en cas d'empêchement Mme Sylvie DELVIGNE, chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement, M. Sébastien CASTAN, adjoint au chef du service de la citoyenneté et des usagers de la route ou en cas d'empêchement Mme Isabelle COTTENOT, chef de l'unité titres et circulation.
	Informatique – transmissions	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € M. Albert BAILLEUL, Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication	M. Albert BAILLEUL, Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication ou en cas d'empêchement M. Pascal GALICIER, Adjoint au Chef du service départemental des systèmes d'information et de communication
	Formation – action sociale – ressources humaines	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale.	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du Management et de la Modernisation ou en cas d'empêchement Mme Anne MONTEILLET, Chef du service des ressources humaines et de l'action sociale ou en cas d'empêchement Mme Catherine ROULET, Adjointe au chef du service des ressources humaines et de l'action sociale.

programme	Objet	Prescripteur bénéficiaire de la délégation de signature d'ordonnancement secondaire (Engagement juridique)	Constatation du service fait
309	Entretien des bâtiments de l'Etat – périmètres préfecture	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique
333	Moyens mutualisés des administrations déconcentrées – périmètres préfecture – action 2	> 1 000 € M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet < 1 000 € Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Mme Virginie DERICQUEBOURG, Directrice du management et de la modernisation ou en cas d'empêchement Mme Virginie LACOUR, Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique ou en cas d'empêchement M. René NOWACZYK, adjoint au Chef du service du budget, de l'immobilier et de la logistique
754	Contribution à l'équipement des collectivités territoriales pour l'amélioration des transports en commun, de la sécurité et de la circulation routière (arrêté fixant le montant d'attribution à verser au département au titre des produits des amendes de police des radars automatiques)	M. Patrick BOUCHARDON, secrétaire Général ou en cas d'empêchement Mme Isabelle BUREL, Directrice de Cabinet	M. Philippe GOUTORBE, Directeur des collectivités et des politiques publiques ou en cas d'empêchement Mme Annick FUSTER, Chef du service des aides financières

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012

Le Préfet,

Jean-Paul BONNETAIN

Annexe 2 (Organisation CHORUS) à l'arrêté PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012

Nom/Prénom	Grade	Fonction CHORUS	Actes de gestion CHORUS visés par la délégation
LACOUR Virginie	Attaché d'administration	Chef de la plate-forme CHORUS, responsable des engagements juridiques (EJ)	Validation des engagements juridiques et suppléance validation demandes de paiement
NOWACZYK René	Attaché d'administration	Responsable des demandes de paiement (DP), correspondant CHORUS	Validation des demandes de paiement et suppléance validation des engagements juridiques
GASGANIAS Audrey	Secrétaire administratif	Suppléante responsable EJ et DP	Suppléance pour validation des demandes de paiement et des engagements juridiques
VIDOVA Dany	Secrétaire administratif	Responsable de l'unité opérationnelle et rôle préfet	Mise en place de la programmation des crédits et suivi de la situation des crédits des différents programmes
CHARRIER Sylvie	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses, des recettes, des immobilisations simples et des projets complexes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement
LAUNAY Caroline	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses et des recettes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement
BRILLANT Stéphanie	Adjoint administratif	Gestionnaire des dépenses et des recettes	Saisie des engagements juridiques, certification du service fait et saisie des demandes de paiement

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2012/ 012 du 5 mars 2012

Le Préfet,

Jean-Paul BONNETAIN

Annexe 3 (Utilisateurs NEMO) à l'arrêté PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012

Nom/prénom	Service prescripteur	Actes de gestion
LACOUR Virginie	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin
NOWACZYK René	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Saisie des expressions de besoin - administrateur
VIDOVA Dany	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	RUO (Responsable Unité Opérationnelle)
WOLSKI Sandrine	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
GASGANIAS Audrey	Service du budget, de l'immobilier et de la logistique	Approvisionneur - Saisie des expressions de besoin - administrateur
BAILLEUL Albert	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
GALICIER Pascal	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
NOEL Catherine	Service départemental des systèmes d'information et de communication	Saisie des expressions de besoin
MARQUAND Fabrice	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin
MAITRE Isabelle	Direction de la citoyenneté et des titres	Saisie des expressions de besoin
DELVIGNE Sylvie	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin
CASTAN Sébastien	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin
BAVOIL Sabine	Service de la citoyenneté et des usagers de la route	Saisie des expressions de besoin
LAGARDE Séverine	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
DELAIRE Betty	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
BENOIST Céline	Cabinet	Saisie des expressions de besoin
CHEVRIER Agnès	Préfet	Saisie des expressions de besoin
MOMBLE Michelle	Secrétariat général	Saisie des expressions de besoin
ROULET Catherine	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
CASTELLANI Frédérique	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
CHAPLET Annick	Service des ressources humaines et de l'action sociale	Saisie des expressions de besoin
TOURNE Natacha	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin
VENANT David	Service des étrangers et des naturalisations	Saisie des expressions de besoin
GOUTORBE Philippe	Direction des collectivités et des politiques publiques	Saisie des expressions de besoin
MOREAU Marie Claude	Service des aides financières	Saisie des expressions de besoin
DABARD Géraldine	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
KONE Souleymane	Service de la sécurité intérieure	Saisie des expressions de besoin
NUNES DE CARVALHO Mme Florence	Sous préfecture d'Avallon	Saisie des expressions de besoin
DESOUVRES Sylvie	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin
DISDIER Chantal	Sous préfecture de Sens	Saisie des expressions de besoin

VU pour être annexé à l'arrêté PREF/MAP/2012/012 du 5 mars 2012

Le Préfet,

Jean-Paul BONNETAIN

ARRETE N°PREF/MAP/2012/013 du 5 mars 2012
donnant délégation de signature à Monsieur Jérôme CHAPPA,
Sous-préfet d'Avallon

Article 1 : Délégation de signature est donnée à M. Jérôme CHAPPA sous-préfet d'Avallon, à l'effet de signer, pour l'arrondissement d'Avallon, tous documents dans les matières suivantes :

1 – Police générale

- 101 - application des dispositions tendant à prononcer la suspension des permis de conduire, les avertissements ou le classement des procédures administratives établies par les services de police et de gendarmerie, pour constater les infractions au code de la route et les accidents dans l'arrondissement,
- 102 - délivrance d'attestations diverses dans le cadre de l'instruction des permis de conduire,
- 103 - application des dispositions tendant à prononcer, soit la validation ou la restriction de validité, soit la suspension du permis de conduire dans le cadre des visites médicales du permis de conduire en application des articles R 221-10 à R 221-14 du code de la route,
- 104 - signalisation « STOP » en dehors des agglomérations sur les routes nationales,
- 105 - signalisation « STOP » à l'intérieur des agglomérations sur les routes à grande circulation,
- 106 - aptitude technique, l'agrément, le refus d'agrément, la suspension et le retrait d'agrément des gardes particuliers,
- 107 - octroi et le refus d'octroi du concours de la force publique pour l'exécution des jugements d'expulsion immobilière ;
- 108 - délivrance de toutes autorisation relatives à la police de la voie publique, des cafés, débits de boissons, bals, spectacles et autres lieux publics excédant la compétence des autorités municipales,
- 109 - fermeture administrative des débits de boissons,
- 110 - délivrance des récépissés de brocanteurs,
- 111 - délivrance des récépissés de déclaration de vendeurs de produits relevant de La Française des Jeux,
- 112 - délivrance des autorisations pour organiser des tombolas,
- 113 - arrêtés autorisant les quêtes sur la voie publique, les courses pédestres, cyclistes, nautiques, les biathlons, les triathlons, les combats de boxe, les rallyes automobiles et moto-cyclistes ainsi que les épreuves de slalom et gymkana, de pilotage acrobatique, de moto-cross, d'enduro-trial et de courses de côte se déroulant exclusivement sur le territoire de l'arrondissement,
- 114 - octroi de dérogations à l'arrêté préfectoral DDASS/SE/2006/478 du 24 décembre 2006 relatif à la lutte contre les bruits gênants pour le voisinage au titre des seuls articles 2 et 4,
- 115 - attestation de délivrance initiale de permis de chasser ou certificat de perte du permis de chasser,
- 116 - délivrance des récépissés pour l'organisation de ball-trap,
- 117 - autorisation de concours de la gendarmerie et des services de police aux frais des organisateurs de manifestations,
- 118 - délivrance des titres de circulation aux sans domicile fixe,
- 119 - délivrance des laissez-passer mortuaires et des arrêtés portant autorisation de transport de corps à l'étranger et ceux portant dérogation au délai de 6 jours à compter du décès en matière d'inhumations,
- 120 - homologations de terrains sur lesquels seront organisées des manifestations sportives comportant la participation de véhicules à moteur,
- 121 - autorisations de ventes en liquidations,
- 122 - dérogations temporaires d'ouverture des débits de boissons dans les installations sportives,
- 123 – signature des cartes d'aptitude médicale de conducteurs (ambulance, taxi, transports de personnes et d'enfants),
- 124 – décision de la commission de sécurité et d'accessibilité de l'arrondissement y compris les décisions de la sous-commission de sécurité et d'accessibilité,

2 – Administration locale

- 201 - convocation des électeurs en vue d'élections municipales partielles et complémentaires,
- 202 - contrôle de légalité et le contrôle budgétaire des actes des collectivités locales et des établissements publics communaux ou intercommunaux,
- 203 - signature de la lettre informant de l'intention de l'administration de ne pas saisir le tribunal administratif,
- 204 - désaffectation des locaux scolaires,
- 205 - substitution au maire dans les cas prévus par les articles L.2122-34 et L.2215-1 du code général des collectivités territoriales,
- 206 - création, agrandissement, transfert et fermeture des cimetières dans les cas expressément prévus par le code général des collectivités territoriales,
- 207 - signature des arrêtés portant création, modification ou dissolution de syndicats intercommunaux à vocation simple ou multiple, lorsque toutes les communes sont situées dans l'arrondissement,

- 208 - signature des arrêtés portant création de la commission syndicale chargée de l'administration des biens et droits indivis entre plusieurs communes, lorsque toutes les communes sont situées dans l'arrondissement,
- 209 - signature des arrêtés portant ouverture d'enquête sur les projets de modifications aux limites territoriales des communes et le transfert de leurs chefs-lieux,
- 210 - délivrance et le reçu des récépissés de déclaration de constitution des associations syndicales libres de propriétaires,
- 211 - autorisations de dérogation aux tarifs de service public,
- 212 - acceptation des démissions des adjoints au maire,
- 213 - signature des avis portant sur les demandes de médaille d'honneur du travail,
- 214 - décisions d'arbitrage en matière de répartition des charges de fonctionnement des écoles publiques, lorsque les communes concernées sont situées dans l'arrondissement,
- 215 - mise en demeure du maire du mandatement d'une dépense obligatoire (article L 1612-16 du C.G.C.T.), l'inscription d'office étant exclue de la délégation,
- 216 - signature des arrêtés de nomination des délégués de l'administration dans les commissions administratives des listes électorales,
- 217 - signature de tous les documents établis et transmis par les services fiscaux en matière de fiscalité locale,
- 218 - signature des courriers relatifs aux recours gracieux contre les décisions d'urbanisme prises au nom de l'Etat dans l'arrondissement,
 - signature des décisions défavorables des actes d'urbanismes (déclarations préalables, demandes de certificats d'urbanisme, de permis de construire) relevant de l'article R 422-2e du code de l'urbanisme dans les communes de l'arrondissement non dotées d'un PLU et signature de la lettre d'information au maire,
- 219 - les décisions de la commission départementale d'aménagement commercial et les comptes-rendus de réunions.
- 220 – dérogations aux inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et primaires de l'arrondissement,

3 – Administration générale

- 301 - réquisitions de logement (signature, notification, exécution, renouvellement, annulation et mainlevées des ordres de réquisitions, actes de procédure divers),
- 302 - enquête de commodo et in commodo (arrêté prescrivant l'enquête, la nomination des enquêteurs et les actes de procédure),
- 303 - autorisations de poursuites par voie de vente,
- 304 - délivrance des récépissés aux associations déclarées en application de la loi du 1^{er} juillet 1901,
- 305 - signature de tous les actes, documents et décisions dans le domaine social,
- 306 - signature de tous les actes et décisions relatifs au dispositif d'aides aux rapatriés d'origine nord-africaine (RONA).

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement de M Jérôme CHAPPA, délégation de signature est donnée à M. Benoît BYRSKI, secrétaire général de la sous-préfecture d'Avallon pour signer les décisions énumérées à l'article 2 et figurant sous les numéros 101 – 102 – 103 – 108 – 110 – 111 – 112- 113 – 114 – 115 – 116 – 117 – 118 – 119 – 121 – 122 – 123 – 124 - 201 - 202 – 210 - 213 – 217 – 302 – 303 – 304 – 305 – 306 ainsi que toutes les correspondances courantes.

En cas d'absence ou d'empêchement de M. Benoît BYRSKI, délégation de signature est donnée à Mme Anita GINER, secrétaire administrative de classe normale pour signer toutes les correspondances courantes ne comportant pas de décision, notamment les bordereaux d'envoi et accusés de réception, les déclarations de laissez-passer mortuaires, les arrêtés portant autorisation de transport de corps à l'étranger et ceux portant dérogation au délai de 6 jours en matière d'inhumations.

Article 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de M. Jérôme CHAPPA, la délégation de signature qui lui est consentie sera exercée par M. Patrick BOUCHARDON, secrétaire général de la préfecture de l'Yonne, ou en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, par M. Raymond YEDDOU, sous-préfet de Sens.

Article 4 : l'arrêté PREF/MAP/2012/010 du 20 février 2012 donnant délégation de signature à M. Patrick BOUCHARDON, Secrétaire Général de la préfecture de l'Yonne, chargé de l'intérim des fonctions de sous-préfet d'Avallon est abrogé .

Jean-Paul BONNETAIN

ARRETE N°PREF/MAP/2012/014 du 5 mars 2012
modifiant la composition de la commission de surendettement des particuliers de l'Yonne

Article 1 : L'article 1^{er} de l'arrêté du 31 janvier 2011 est modifié comme suit :

La commission de surendettement des particuliers de l'Yonne, dont le siège se situe dans les locaux de la Banque de France, 1 rue de la Banque à Auxerre, est composée des membres à voix délibérative suivants :

- M. le Préfet, Président ou son délégué, M. Jérôme CHAPPA, sous-préfet d'Avallon

Le reste sans changement.

Article 2 : Les autres articles de l'arrêté du 31 janvier 2011 modifié restent inchangés.

Pour le Préfet,
Le Sous-préfet, Secrétaire Général,
Patrick BOUCHARDON